

LE **DUMPER** EST UN VÉHICULE DESTINÉ AU TRANSPORT DE MATÉRIAUX SUR LES CHANTIERS. CETTE DÉNOMINATION COMPREND UNE LARGE GAMME DE VÉHICULES CLASSÉS EN FONCTION DE LEUR CHARGE UTILE. LE PLUS COURANT EST

LE MOTOVOLQUETE, CHARIOT À MOTEUR AVEC BENNE, UTILISÉ À L'INTÉRIEUR ET À PROXIMITÉ DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, QUI SE CARACTÉRISE PAR UN POSTE DE CONDUITE SITUÉ DERRIÈRE LA BENNE, LAQUELLE BASCULE VERS L'AVANT OU LATÉRALEMENT POUR ÊTRE VIDÉE. IL PEUT CIRCULER SUR LA VOIE PUBLIQUE POUR TRANSPORTER DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET, MÊME S'IL N'EST GÉNÉRALEMENT PAS NÉCESSAIRE DE LE FAIRE, IL EFFECTUE DANS CERTAINS CAS DE COURTS TRAJETS SUR LA ROUTE.

ROTATIF
LUMINEUX
CLIGNOTANT

TRÉMIE

GODET À
CHARGEMENT
AUTOMATIQUE



PORTIQUE
DE SÉCURITÉ
ANTI-BASCULEMENT
(ROPS)

PLAQUE
D'IDENTIFICATION

CEINTURE
DE SÉCURITÉ

Effectuez une **vérification avant de commencer votre travail**. Si vous n'avez pas accès au manuel d'utilisation, vérifiez l'état et la pression des pneus, le bon fonctionnement du système hydraulique, des freins, la position des rétroviseurs, etc. Si vous détectez un dysfonctionnement des systèmes du tombereau, signalez-le à votre responsable.



N'oubliez pas que le tombereau est un véhicule conçu et fabriqué uniquement pour le transport de matériaux légers, avec un seul conducteur. **Il est strictement interdit de transporter d'autres personnes dans la benne ou la cabine.**

Lorsque vous transportez une charge dans la benne, veillez à ce qu'elle ne vous empêche pas de voir devant vous, car **vous devez pouvoir visualiser la trajectoire à tout moment**. Si vous ne pouvez pas voir la charge, vous devez reculer.

Si vous descendez une rampe avec le tombereau chargé, reculez et évitez les freinages brusques.

Pour décharger le tombereau **au bord de talus, de fossés, de pentes, etc., installez une butée** qui fixe la fin de la course.

Lors de toutes les manœuvres de chargement et de déchargement que vous effectuez avec le tombereau, assurez-vous toujours que personne ne se trouve dans le rayon d'action de la machine et ne l'utilisez pas pour creuser ou arracher des matériaux avec la benne ou la pelle à chargement automatique.

Pour les travaux à l'intérieur de locaux fermés, assurez-vous d'une bonne ventilation, car les gaz qui sortent de l'échappement de la machine sont asphyxiants et toxiques.

Chaque fois que vous devez intervenir sur la machine, n'oubliez pas qu'elle doit être à l'arrêt, sans charge et que tous les dispositifs de blocage et d'immobilisation doivent être activés. Et ne fumez jamais pendant les travaux d'entretien.



Ne dépassez pas la capacité de charge et ne transportez pas de pièces qui dépassent la benne afin que le chargement ne compromette pas la stabilité du tombereau ni ne heurte un élément extérieur.

Pour **charger le tombereau à l'aide d'une pelle, d'une pelleteuse ou d'un engin similaire**, descendez de la machine et restez à distance afin d'éviter les chocs dû à la chute de matériaux.

